

**MAIRIE DE CASTERA-LECTOUROIS  
PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL**

**séance du 17 février 2026 à 20h30**

**Date de convocation et d'affichage :** 11/02/2026

**Présents :** BARRIEU Jean-Pierre, BORDON Sylvie, CALCINE Patrice, DULIN Francis, LACLAVERE Gilles, LOUVEL Patrick, PASCAU Michel, POLO Guillaume.

Absents excusés : LUONG-CASANOVA Lydia.

**\* ORDRE DU JOUR :**

1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026
2.	Désignation d'un secrétaire de séance
3.	Compte rendu des décisions prises par le Maire
4.	Compte rendu des arrêtés pris par le Maire
5.	Licence IV : renouvellement convention de mise à disposition
6.	Subventions 2026
7.	Redevances assainissement
8.	Taux des taxes directes locales
9.	ALSH : convention pour les journées du périscolaire (mercredis)
10.	Revalorisation de l'indemnité des élus
11.	Ecole Ogec Saint Joseph Lectoure-Fleurance – participation financière
12.	Ecole de Montestruc/Gers – relance participation financière 2021-2022
13.	Programme voirie 2026
14.	Concession cimetière
15.	Fibre
16.	Compte rendu des réunions syndicales
17.	Questions diverses

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026**

Approuvé à l'unanimité.

**2. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. Patrice CALCINE est désigné secrétaire de séance

**3. Compte rendu des décisions prises par le Maire**

N° 2026-676 - Non acquisition d'un bien par voie de préemption – DIA N°58 – 4 Carrelot de la Forge propriété de Mme PLACE Florence

**4. Compte rendu des arrêtés pris par le Maire**

N° 843-2026 : DP 03208225L0011 – rénovation mur rempart + escalier + plateforme – 22 Rue de la Peyrade – Mme VANOMMESLAGHE Sylvie

N° 844-2026 : Annulé et remplacé par le 846-2026 (modification taux taxe aménagement départementale)

N° 845-2026 : Permission Voirie – Création génie civil Fibre – Impasse Restérac – GERS FIBRE

N° 846-2026 : CU 03208226L0001 simple information – SARL Norial – 4 Carrelot de la Forge (Mme PLACE)

N° 847-2026 : CU 03208226L0002 simple information – Me BONNET Yannick – Lieu-dit Las Prades (CADILLON Philippe)

N° 848-2026 : CU 03208226L0003 simple information – Me BONNET Yannick – Lieu-dit Las Prades (SALA Danièle)

N° 849-2026 : Approuvant le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

**5. Licence IV : renouvellement convention de mise à disposition**

La licence IV sera mise à disposition du Comité des Fêtes pour une durée de 6 mois.

Décision prise à l'unanimité.

## 6. Subventions 2026

Les subventions aux associations sont votées ainsi :

Sapeurs Pompiers	867 euros	unanimité
Anciens combattants	75 euros	unanimité
Parents d'élèves	153 euros	unanimité
AVSPCL	153 euros	unanimité
Chasse	153 euros	7 pour - 1 contre
Caster-à-Chœur	153 euros	unanimité
Comité des fêtes	153 euros	unanimité
Souvenir français	75 euros	unanimité

## 7. Redevances assainissement

Actuellement le m3 est facturé 1,88 euro. Il est décidé à l'unanimité de porter le montant à 1,92 euro. La part fixe mensuelle actuellement de 8 euros sera portée à 8,50 euros. Décision prise à l'unanimité.

## 8. Taux des taxes directes locales

Le taux d'augmentation de la taxe de base étant encore inconnu, il est décidé d'attendre de connaître le montant de cette augmentation avant de prendre une décision.

## 9. ALSH : convention pour les journées du périscolaire (mercredis)

Plusieurs types de facturations sont proposés mais l'incertitude sur le nombre d'enfants ayant éventuellement recours à ce service, rend préférable une facturation au réel.

Décision prise à l'unanimité.

## 10. Revalorisation de l'indemnité des élus

Proposition : augmentation maximale du taux mais pas de demande de remboursement des frais de déplacement. La proportionnalité actuelle entre maire et adjoint est maintenue.

5 pour - 3 abstentions

## 11. Ecole Ogec Saint Joseph Lectoure-Fleurance – participation financière

L'établissement concerné se situant en dehors de la zone de regroupement pédagogique qui concerne la commune, la proposition mise au vote est de ne pas réserver de suite favorable à la demande de participation financière.

7 pour - 1 abstention

## 12. Ecole de Montestruc/Gers – relance participation financière 2021-2022

Un couple de la commune ayant dû, pour des raisons d'horaire de travail, scolariser leur enfant à Montestruc, cette commune réclame un arriéré de participation pour l'année scolaire 2021-2022.

Réponse positive à l'unanimité.

## 13. Programme voirie 2026

Il y a 7 opérations qui pourraient être menées avec une urgence variable.

Les plus urgentes sont :

1) Chemin de ST Sever partie proche du château d'eau :	275 ml	10 946,72 € HT
2) Carrefour route du Plateau-route de Caouzes :	179 m <sup>2</sup>	2 566,41 € HT
3) Route du Plateau entrée chemin du Moulin Neuf :	27 ml	967,78 € HT
4) Route du Plateau depuis Heuguères vers la route de la gare :	150 ml	6 451,88 € HT
5) Route du Plateau Peyradis point d'apport volontaire des poubelles :	340m <sup>2</sup>	14 386,76 € HT
Total :		35 319,55 € HT

Deux autres opérations moins urgentes

Route du Maurens en contrebas du gîte de Caouzes :	150 ml	5 572,88 € HT
Route du Maurens Condourat :	205 ml	8 160,28 € HT

Sur ce dernier secteur l'existence d'un transversal en pierre dégradé suppose qu'une réparation de cet ouvrage soit d'abord effectuée.

Décision est prise de réaliser les cinq premières opérations.

Sur d'autres secteurs la présence de trous sur la chaussée justifie l'intervention du SIVOM pour rebouchage. La commune se heurte à la difficulté de se procurer le mélange qui permettrait de mettre en œuvre ces réparations.

#### **14. Concession cimetière**

M. le Maire donne lecture d'un courrier émanant d'une personne propriétaire d'une résidence secondaire à Castéra et non résidente sur la commune.

Il s'agit d'une demande d'achat d'une concession au cimetière.

Le règlement de celui-ci ne prévoit pas cette possibilité et le conseil municipal n'est pas favorable à ce qu'un avenant au règlement soit introduit.

#### **15. Fibre**

Trois zones restent encore non raccordées sur la commune. Les solutions techniques proposées par les entreprises responsables du raccordement ne sont pas acceptables au regard des choix d'impact environnemental faits par les élus.

Le conseil maintient sa décision de ne pas accepter les solutions préconisées par Gers fibre et Gers numérique.

#### **16. Compte rendu des réunions syndicales**

\* Réunion SIDEL :

Jean-Pierre Barrieu fait le compte rendu de la dernière réunion en date.

La tarification est repoussée à janvier 2028 en raison du retard d'implantation des conteneurs à Fleurance et Lectoure.

Le SIDEL a constaté une baisse de 17% du volume des poubelles "noires". C'est un indice satisfaisant du fonctionnement du tri sélectif.

#### **17. Questions diverses**

\* Francis Dulin fait le point sur les problèmes que posent les infiltrations des eaux pluviales pour la future micro station. Ce choix technique est le bon mais son fonctionnement peut être altéré par un afflux parasite d'eaux pluviales. Les tests de fumée qui seront pratiqués le 18 février devraient permettre de mieux cerner l'origine des infiltrations.

La séance est levée à 22H45.